



# AGENT DE PROPLETE

## Définition de l'emploi : Agent de Propreté des espaces publics

Sous l'autorité du Chef d'exploitation du Pôle Propreté, elle/il assure l'enchaînement des opérations nécessaires au maintien de la propreté du territoire par des prestations régulières de nettoyage et de résorption des dépôts sauvages.

## Rattachement administratif : DGST – Direction « Patrimoine Ecologique et Espaces Publics »

Présentation du service d'affectation : Espaces Publics et Naturels/ Pôle Propreté

- Mission principale du service : Prévenir et éliminer l'insalubrité sur la Communauté d'Agglomération
- Composition du service d'affectation : 4 agents
- Positionnement du poste :

## Descriptif général des missions

- **Missions principales du poste :**
  - Nettoyage régulier de tous les sites communautaires à l'aide du matériel mis à disposition et intervention ponctuelle ou urgente en cas de besoin spécifique
  - Repérage des dégradations des espaces publics et alerte de la hiérarchie
  - Ramassage sur les 14 communes des déchets abandonnés à l'aide du matériel mis à disposition et transport jusqu'au centre de traitement
  - Renseignement écrit des feuilles de route et des divers éléments nécessaires au suivi informatique des données : tonnages collectés, consommation de gasoil du véhicule, comptabilisation des dépôts résorbés...
  - Collecte de l'amiante en big bag avec les équipements de protection individuelle nécessaires

- **Missions secondaires du poste :**
  - Conduite de la benne-grue et manipulation dans le respect scrupuleux du Code de la route

### **Conditions de rémunération (partie réservée DRH)**

- **Cadre statutaire/pyramidage du poste**
  - Filière : technique
  - Catégorie : C
  - Cadre d'emplois : Adjoint technique
- **RIFSEEP** : groupe 3, cotation 5, coefficient compris entre 0.41 et 0.50

### **Conditions particulières d'emploi**

- **Lieu d'affectation** : Bâtiment TADAO – 537 rue Ferdinand de Lesseps HENIN-BEAUMONT
- **Durée hebdomadaire de service : temps complet – 1607h (+ 5 jours de pénibilité)**
- **Horaires de travail** : 7h30-14h43
- **Moyens mis à disposition (matériels, humains, financiers, ...)** : matériel de lavage et de balayage manuel ou mécanique : benne, grue hydraulique, pelle, pinces à déchets, balai...
- **Modalités d'organisation du travail et contraintes :**
  - Travail en extérieur par tous les temps - Station debout prolongée
- **Eligibilité au télétravail** : NON

### **Environnement Professionnel**

- **Situation hiérarchique**
  - N+1 : Chef d'exploitation Pôle Propreté
  - N+2 : Chef de Service « Espaces Publics et Naturels »

- **Situation fonctionnelle :**
  - Relations fonctionnelles en interne : Relations régulières avec le supérieur hiérarchique et les services communautaires
  - Relations fonctionnelles à l'extérieur : Contacts fréquents avec les habitants et les services techniques des mairies.

## Compétences

- **Les « savoirs »**
  - Permis B et C
  - Connaissance du fonctionnement d'une benne-grue et Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité pour Grue Auxiliaire de Chargement de Véhicules (CACES R490 GACV)
  - Connaissance des règles de salubrité, des normes d'hygiène sur la voie publique et de tri sélectif des déchets
  - Connaissance des méthodes de collecte des déchets
  - Formation amiante sous-section 4 (SS4)
- **Les « savoir-faire »**
  - Maîtriser l'écrit
  - Respecter les consignes de travail et de sécurité
  - Rendre compte de son activité, alerter et faire remonter les problématiques de terrain
- **Les « savoir-être »**
  - Capacité à travailler en équipe et respect de la hiérarchie
  - Autonomie, dynamisme et réactivité
  - Sérieux et rigueur dans le travail
  - Sens du service public

## Santé au travail

- **Risques du poste :** Amiante
- **Équipements de protection individuelle nécessaires pour le poste :** OUI



